

# **COMPTE RENDU DU DEBAT SUR L'ECOLE**

## **Vendredi 05 décembre 2003**

### **18H 20H**

ANIMATEUR : Monsieur François REY ancien instituteur, conseiller pédagogique

Il est rappelé à l'assemblée les questions traitées ainsi que les mots-clefs.

Les mots « culture » et « éducation » n'y figurent pas, remarque un enseignant.

Aujourd'hui, dans de nombreuses bibliothèques, il est demandé une participation financière pour emprunter un livre et, dans notre région, cela peut créer des différences, car tout le monde n'a pas les moyens de donner la somme demandée, voir d'acheter les livres rajoute un enseignant.

Quand on parle des missions de l'Ecole, il est curieux que le terme « éducation » n'apparaisse pas, note un enseignant.

Un autre regrette qu'au sein du débat, ne soit remis en question que le fonctionnement de l'Ecole et non de l'Ecole et de la société. L'Ecole contribue à l'éducation mais elle n'est pas seule. Actuellement, le forum qui a lieu sur le débat sur le net se retourne de façon plus ou moins agressive contre les enseignants.

Un rappel est fait sur les questions abordées lors de la dernière séance, sur l'aspect de l'orientation et sur l'enseignement précoce des langues.

Un enseignant évoque l'égalité de cet enseignement faite au sein des écoles primaires : il diffère selon les localités et selon les régions, ne permettant pas aux élèves qui changent d'école en cours d'année la continuité de l'enseignement. C'est le cas de l'allemand, qui n'est pas enseigné partout, au profit de l'anglais, choisi majoritairement par les écoles.

La disparité engendre des conditions de travail peu propice : c'est le cas d'un enseignant d'allemand, qui, n'ayant pas un service complet sur l'EPLE d'affectation, doit se rendre dans les écoles primaires à l'autre extrémité du département (pour y faire de l'initiation mais aussi pour encourager les futurs élèves de 6° à choisir les 2 langues proposées par l'EPLE d'accueil), suite au choix pédagogique d'un autre établissement de faire une classe « bilangue » en 6° à la rentrée 2004.

Par ailleurs, un enseignant fait remarquer qu'il manque réellement un cadre national supplémentaire : suivant les écoles primaires, les moyens sont différents en fonction des régions, comme, par exemple, entre la région parisienne et la province. Ceci fait référence aux problèmes liées à la décentralisation.

Selon un autre enseignant, la solution serait peut-être qu'un professeur des écoles puisse être spécialisé dans une langue et aille dans les écoles intervenir dans la matière.

Un parent d'élève intervient en rappelant la démarche effectuée pour qu'un enseignement soit mis en œuvre à l'école primaire. Un inspecteur de l'Education Nationale prend contact avec le(s) chef(s) d'établissement(s) qui donne(nt) le nom des personnes susceptibles d'intervenir : on utilise les ressources mises à disposition, des professeurs en sous service peuvent donc intervenir en primaire, parfois, ce sont même des emplois jeunes, qui ne sont pas forcément des professionnels formés...

Le temps pour témoigner de l'Ecole est trop court, note un enseignant : en cinq heures, il est difficile de faire le point sur les multiples dysfonctionnements.

L'animateur recadre le débat sur les points évoqués lors de la dernière séance : doit-on poursuivre le collège unique ? Doit-on revenir à l'ancien système ou voulons-nous que l'école change en prenant en compte les besoins déjà demandés ?

Pour les langues par exemple, soit nous considérons qu'il est normal que les langues soient apprises dès l'école primaire, soit on refuse, car nous considérons que l'enseignement n'est pas de qualité suffisant en primaire, faute de moyens, et il est demandé que l'enseignement soit réservé exclusivement au collège.

On revient sur la question de la bivalence, qui, aux yeux de certains enseignants ne constitue qu'un confort, et qu'une stratégie du gouvernement pour faire des économies de postes et de moyens. D'autre part, il est craint une déperdition de la qualité de l'enseignement en assurant l'enseignement de deux matières, même si cela peut présenter un intérêt pour le collège, dans la dimension du suivi des élèves.

En aucun cas, cette disposition ne peut pas être une solution en soi, note un enseignant, elle doit faire l'objet d'une réflexion suite à un problème posé, évalué, et aux solutions proposées. Actuellement, les critères n'apparaissant ne sont que purement économiques, et non dans l'intérêt des élèves.

Un enseignant évoque l'organisation de l'enseignement en Hollande, sur laquelle le gouvernement et l'Europe veulent peut être s'inspirer pour l'appliquer en France, et harmoniser les pratiques.

Un enseignant de lycée professionnel s'interroge sur le pourquoi de la gêne occasionnée par cette possibilité de bivalence.

La réponse donnée par un de ses collègues fait état de la question en terme de moyens et de budget : prévoit-on les moyens nécessaires dans l'intérêt de l'élève ou dans l'intérêt du budget ?

Un parent d'élève rebondit sur l'intérêt de l'élève et questionne : l'adaptation à plusieurs professeurs au sortir de l'école primaire, n'est-elle pas difficile, et pense-t-on à l'intérêt de l'élève dans ce cas ? C'est peut être intéressant pour les élèves, d'avoir un nombre moins important de professeurs et d'exigences pour parvenir à s'intégrer au système du collège. En arrivant dans une grande structure, ils sont souvent perdus. Le nombre réduit de professeurs peut rassurer

Le collège a proposé une ouverture, et une spécialisation des enseignements, et des enseignants, qui demande peut être une révision.

Par ailleurs, et techniquement, il est plus facile de gérer des monovalents que des bivalents.

La différence entre les collèges et les lycées professionnels, argumente un enseignant, est dans l'accueil des populations : en lycée professionnel, la population est relativement homogène, suite à l'orientation pratiquée, alors qu'en collège, elle l'est moins. Estimer que cette disposition n'est pas posée dans tous ses aspects reste une erreur.

En supposant un double poste français / anglais, suggère un enseignant, il serait possible de globaliser l'horaire sur l'année, et de travailler les deux matières selon une certaine souplesse, jusqu'alors impossible, puisque les classes de niveau ne donnaient pas forcément satisfaction.

En collège, reprend l'animateur, devons-nous faire des classes de niveau ? A l'époque, il existait le certificat d'étude, peut-on souhaiter une souplesse de fonctionnement pour pouvoir permettre à certains élèves une réussite en fin de collège ?

Un parent d'élève approuverait la bivalence pour l'aide apportée aux élèves du fait que ce soit le même adulte référent, mais comprend néanmoins le corps enseignant qui note le souci économique sous jacent.

L'animateur fait remarquer que c'est la première fois que parents et enseignants se rencontrent pour parler de l'Ecole. La sous jacence budgétaire, sans être naïf, existe, il est cependant proposé une bivalence solide et sérieuse, avec une possibilité de souplesse d'organisation.

La question du temps reste toutefois essentielle, note un enseignant.

D'autre part, quelle est la garantie d'avoir effectivement la même classe, dans les matières différentes ? qu'en serait-il des compatibilités d'humeur ou l'inverse ? les élèves, comme les enseignants supporterait-ils de se voir huit à dix heures par semaine, selon le cas ?

Un autre observe que les raisons profondes de l'échec scolaire ne se situent pas forcément dans la bivalence, et qu'il ne s'agit pas non plus de croire que l'École va changer la société : certains facteurs sont socioculturels...

Un enseignant, lui même concerné, note que la possibilité d'enseigner deux matières présente des avantages et des inconvénients, notamment en terme de formation. L'enseignement peut être de qualité, et ce n'est pas le statut qui donne la qualité. Il ajoute que le problème de « supporter » les élèves sur une durée plus longue ne constitue pas un problème fondamental, mais peut présenter des atouts : meilleure connaissance des élèves, selon les matières, peuvent évoluer différemment...

Le fond du problème réside dans l'organisation de l'École, reprend un enseignant, qu'est-ce qu'on attend de l'Éducation, que veut-on donner aux enfants jusqu'à la fin du collège ? Il existe un bien commun que chaque élève doit posséder avant l'âge de 15 ans. Nous devrions réagir, non pas en fonction de l'âge, mais en fonction des acquis : l'âge ne doit pas être déterminant, à nous de nous donner un bien commun, avec une limite d'âge.

Retrouverait-on les classes à niveaux ?

Certains élèves ont des capacités en dehors des matières principales, pourquoi ne pas les faire avancer par « paliers », et s'appuyer, par exemple sur des élèves « tuteurs », qui, expliqueraient aux autres ? La question serait alors : comment arriver à faire obtenir un bien commun en tenant compte de l'âge ?

Un parent affirme que le système des unités de valeurs ainsi que la bivalence des enseignants peuvent être réfléchis, mais, pour l'heure, aucun de ces moyens ne résout les problèmes. Il faut réfléchir, et approfondir la question.

Un autre parent revient sur le problème de la répartition dans les classes, au sein desquelles, les élèves ne sont pas répartis équitablement. Ne doit-on pas mieux les répartir au départ, ou faire des classes à niveau ?

Un enseignant soulève que dans les classes, c'est le comportement de tous et l'alchimie qui en résulte, qui pose problème.

Une CPE, explique que la composition des classes est faite en fonction de l'avis des enseignants sur les couples à ne pas séparer (ou l'inverse), et des résultats scolaires. Toutefois, les moyennes qu'obtiennent les élèves dans une classes seront différentes dans une autre classe, d'où les résultats parfois très disparates.

Une perturbation peut se faire par le biais des choix d'options, émet un enseignant : cas d'un élève moyen qui prend une option, ce qui augmente le travail à rendre, et malgré le souci de bien faire, se laisse entraîner par 2 ou 3 élèves qui bouleversent le fonctionnement de la classe. Dans ce cas, l'effet produit sur l'élève peut être l'inverse de celui envisagé au départ.

Un parent d'élève assure que les classes de niveau sont un échec, et prend l'exemple des 3<sup>o</sup>d'insertion : tous les élèves sont en échec, et les professeurs sont découragés, malgré l'alternance. Les problèmes rencontrés par les élèves à l'école sont transposées dans l'entreprise.

L'animateur garantit que le regroupement des élèves par niveau ne permet pas l'ouverture, et entraîne des ségrégations et des classes de rebus.

Un enseignant confirme cette idée en ajoutant que les groupes en échec devraient être composés de 5 élèves au maximum, afin de réaliser un réel apport.

Il en est de même pour le redoublement, qui, pour être efficace, doit adapter des méthodes différentes, et un petit groupe d'élève n'est pas une garantie de réussite, constate un enseignant. La rencontre entre élèves fait du bien à tous.

Mais quel degré d'hétérogénéité ? De quelle manière peut-on homogénéiser les pratiques dans les contextes différents ?

Les appartenances socio- culturelles reflètent parfois un souhait de parents qui veulent que ces derniers aspirent à une situation professionnelle plus sûre que la leur, remarque un enseignant.

Cela fait appel au problème de la sectorisation, parfois pratiquée par les établissements, et les contraintes inhérentes : horaires des transports qui ne permettent pas aux familles de faire un choix d'établissement (cas de Salviac et de Gourdon et des horaires d'entrées et de sorties )

L'hétérogénéité, pose un réel problème d'organisation en vie scolaire, souligne une CPE : les élèves qui suivent une option sont répartis sur toutes les classes d'un même niveau, les élèves non inscrits à cette option se retrouvent donc en étude, et en fonction de l'emploi du temps, les surveillants ou assistants d'éducation sont en nombre insuffisant pour les encadrer avec efficacité.

Par ailleurs, techniquement, reprend un parent d'élève, il arrive qu'on soit obligé de regrouper finalement les élèves qui suivent les mêmes options dans une même classe, malgré les efforts faits pour ne pas homogénéiser les structures.

Un autre type de problème apparaît : celui de la solidarité qui peut se créer dans une classe, ne se recrée pas forcément dans un groupe composé de plusieurs élèves venant de plusieurs classes. Parfois, la stratégie qui consiste à laisser ensemble un même groupe d'élèves d'une année sur l'autre, n'est pas un gage de réussite, selon un enseignant.

Un des écueils de vouloir instaurer des paliers évoqués plus haut, revient à éclater la notion de classe, et de plus, il manque des outils d'évaluation : les critères en sont aberrants, note un enseignant. C'est le cas de la lecture, par exemple, qu'est-ce que lire couramment ? est-ce savoir lire un texte donné ou savoir lire « Télérama » ?

En terme d'évaluation, les enseignants aussi ne bénéficient pas d'une réelle évaluation : un inspecteur vient une fois, une heure « tous les tremblements de terre », ce qui ne peut pas être considéré comme une évaluation correcte. Ce qui fonctionne, ce sont les enseignements qui garantissent la continuité malgré les changements de règles.

Un enseignant revient sur la question de la solidarité par rapport au groupe classe : nous sommes dans une société qui favorise le chacun pour soi, pourquoi ne pas revoir les programmes dans la perspective de l'École jusqu'au Lycée ? il existe des redites d'années en années, il serait plus cohérent d'avoir des programmes moins ambitieux pouvant être acquis par les élèves, et pour lesquels une garantie d'acquisition puisse être effective.

L'animateur reprend sur la structure de l'école primaire et l'apprentissage de la lecture : quelles sont les compétences à acquérir dans toutes les matières ? Actuellement, l'apprentissage reste intellectualisé. Qu'en penser ?

Cela pose le problème de la formation initiale qui ne prépare pas aux situations réelles, et reste souvent dans la théorie. Quoique indispensable, elle constitue, selon un enseignant, une perception intéressante, mais le contact essentiel, comme c'était le cas à l'école normale, reste le contact avec les élèves. Même si la difficulté était de faire la classe devant le conseiller pédagogique, et les autres étudiants, cela constituait une richesse d'apprentissage.

Le lien entre le terrain et la théorie n'est pas évident à l'heure actuelle : lors de la formation à l'IUFM, certaines catégories d'enseignants n'ont pas connaissance des textes qui régissent leurs fonctions d'éducateur, de formateur, en complément de leur rôle de transmetteur de connaissances. Se pose en plus le problème des CPE ou enseignants, vacataires ou contractuels, pour lesquels aucun accompagnement ou même personne ressource n'est proposé. D'autant qu'à l'heure actuelle, certains réalisent un parcours « sans faute » et rentrent dans le métier avec quelques années d'écart seulement d'avec les jeunes qu'ils encadrent.

Un parent d'élève s'interroge sur les droits des enseignants lorsqu'ils sont en difficulté : quelle issue ? l'éducation nationale manque de réorientation dans ces cas là.

En ce qui concerne l'enseignement des langues au primaire, un enseignant pense qu'il serait préférable que soit travaillé le rythme et l'oreille, plutôt qu'une initiation.

En terme de socle commun, la généralisation des matières évite le « saupoudrage », et transformer certaines matières en option ne permet pas un enseignement équitable.

Quant à permettre aux élèves de bénéficier d'une salle de classe unique, serait bénéfique en terme de lieu de référence et d'appartenance au sein de l'EPL, souligne un parent d'élève.